



Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille

# IFSI NORD



**PROJET  
PEDAGOGIQUE**

**PROMOTION  
2009 - 2012**

**M**MARSEILLE



Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille

INSTITUT DE FORMATION  
EN SOINS INFIRMIERS

---

HOPITAL NORD

34 Bd P. Dramard – 13915 Marseille  
Cedex 20

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Promotion 2009 / 2012

Année 2009.2010

## S O M M A I R E

<p><b>CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE</b> 3</p> <p><b>VALEURS PROFESSIONNELLES</b> 5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception de l'homme</li> <li>- La santé</li> <li>- Conception de la maladie</li> <li>- Soins infirmiers</li> <li>- Le formé</li> <li>- Le processus d'apprentissage</li> <li>- Le formateur</li> </ul> <p><b>LA FORMATION</b> 11</p> <p><b>LA PLANIFICATION PEDAGOGIQUE</b> 18</p> <p><b>RELATIONS ENTRE UNITES D'ENSEIGNEMENT ET ACQUISITION DES COMPETENCES</b> 20</p> <p><b>ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET CLINIQUE</b> 31</p> <p><b>DISPOSITIF PEDAGOGIQUE</b> 34</p> <p><b>COMPETENCE 1</b> 35</p> <p>« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »</p>		<p><b>COMPETENCE 2</b> 40</p> <p>« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »</p> <p><b>COMPETENCE 3</b> 42</p> <p>« Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »</p> <p><b>COMPETENCE 4</b> 47</p> <p>« Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »</p> <p><b>COMPETENCE 5</b> 56</p> <p>« Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »</p> <p><b>COMPETENCE 6</b> 59</p> <p>« Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »</p> <p><b>COMPETENCE 7</b> 63</p> <p>« Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »</p> <p><b>COMPETENCE 8</b> 66</p> <p>« Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques »</p> <p><b>COMPETENCE 9</b> 68</p> <p>« Organiser et coordonner des interventions soignantes »</p> <p><b>COMPETENCE 10</b> 69</p> <p>« Informer et former des professionnels et des personnes en formation »</p>
--	--	--

# **CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE**

Ce document est un outil de travail à l'usage des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'HOPITAL NORD.

Il a pour but de préciser les choix de formation, les objectifs et les thèmes abordés.

Il doit permettre aux étudiants de :

- mettre en évidence l'écart entre leur attente en formation et le programme proposé,
- faciliter leur recherche, leur travail personnel et l'élaboration de leur projet individuel s'intégrant dans le projet institutionnel.

### **L'élaboration du projet repose sur le cadre législatif suivant :**

#### **Exercice infirmier**

- Définition de l'infirmier (ère) : loi du 31 mai 1978
- Règles professionnelles des infirmiers (ères) :      }
- Actes professionnels et exercice de la profession }      Articles R. 4311-1 à R. 4311-15 du code de la santé publique :  
livre III auxiliaires médicaux   Titre 1<sup>er</sup> profession infirmier ou infirmière

#### **Formation**

- Programme des études conduisant au Diplôme d'Etat :

Arrêté du 28 Mai 2009 relatif au DEI

Les référentiels d'activités et de compétences définis en annexe I et II

**Conditions de fonctionnement des centres de formation en soins paramédicaux** : Arrêté du 21 avril 2007

# **VALEURS PROFESSIONNELLES**

## CONCEPTION DE L'HOMME

C'est un être unique, citoyen du monde, qui vit dans une société avec des règles et des contraintes. Il a des droits et des devoirs.

C'est un être de besoins, de plaisirs, de désirs et de souffrances. Sa culture, son histoire et ses représentations influencent sa capacité à penser, à apprendre, à évoluer dans le temps.

Il est en perpétuelle interaction avec son environnement changeant, tout au long du cycle de sa vie jusqu'à sa mort.

Il a besoin d'être aimé, reconnu, considéré afin de développer des ressources individuelles qui lui permettront d'être responsable, de se prendre en charge, de faire des choix et donc d'être autonome.

Il a le pouvoir de mobiliser un potentiel d'énergie à la recherche de son équilibre.

Il est capable de respecter l'autre, d'être tolérant, de faire preuve de faiblesse, de dépendance.

## LA SANTE

La santé est une notion abstraite, dynamique, fondée sur un processus d'adaptation.

La santé n'existe pas en valeur absolue, elle varie d'un individu à l'autre et résulte de la capacité de l'Homme à :

- conserver son équilibre afin de se maintenir en harmonie avec son environnement changeant,
- mobiliser son potentiel d'énergie en vue de satisfaire ses besoins.

## CONCEPTION DE LA MALADIE

C'est la rupture provisoire ou définitive de cet équilibre (cf. santé), de cette harmonie, se traduisant par une souffrance physique, psychologique, une difficulté ou une inadaptation à une situation nouvelle.

Elle influence les facultés de l'individu à mobiliser son potentiel d'énergie.

C'est un événement pouvant s'accompagner d'un impact social et économique.

## SOINS INFIRMIERS

Discipline spécifique visant à offrir à une personne et/ou à une collectivité un ensemble de prestations qui concourent à répondre aux besoins de santé

### **Articles R 4311-2 à R 4311-4 du code de la santé publique relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et aux règles professionnelles**

#### **Article R 4311-2**

Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. Ils sont réalisés en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Ils ont pour objet, dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologiques, psychologique, économique, sociale et culturelle :

1. De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social.
2. De concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescripteurs.
3. De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes.

4. De contribuer à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis sur l'initiative du ou des médecins prescripteurs.
5. De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique des personnes, particulièrement en fin de vie, au moyen des soins palliatifs et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

### Article R 4311-3

Relèvent du rôle propre de l'infirmier les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Dans ce cadre, l'infirmier a compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires conformément aux dispositions de

l'article R 4311-5 et R4311-6.

Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue. Il peut élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative.

Il est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmiers.

### Article R 4311-4

Lorsque les actes accomplis et les soins dispensés relevant de son rôle propre sont dispensés dans un établissement ou un service à domicile à caractère sanitaire, social ou médico-social, l'infirmier peut, sous sa responsabilité, les assurer avec la collaboration d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture ou d'aides médico-psychologiques qu'il encadre et dans les limites de la qualification reconnue à ces derniers du fait de leur formation. Cette collaboration peut s'inscrire dans le cadre des protocoles de soins infirmiers mentionnés à l'article R 4311-3.

## **LE FORME**

C'est un adulte responsable qui s'inscrit dans un projet personnel et professionnel. Il possède des ressources liées à sa personnalité, ses expériences et ses potentiels. Confronté à différentes situations, il fait preuve d'humanité, d'autonomie, d'ouverture et d'adaptation. Ses capacités d'analyse et de réflexion lui permettront de devenir acteur responsable dans la construction de ses compétences.

Il développe une Ethique professionnelle nécessaire à sa prise de fonction

## **LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE**

Il a pour but la construction de l'identité professionnelle. Le processus d'apprentissage permet aux étudiants d'acquérir et de développer des compétences.

La construction pédagogique s'articule autour des savoirs et savoir-faire nécessaires pour comprendre et agir face à des situations professionnelles afin de transférer ses savoirs dans des situations nouvelles. Cette approche nécessite d'aborder les connaissances non pas de manière additive et linéaire mais dans leurs interrelations au regard de situations qui leur donne un sens. Les situations d'apprentissage et la démarche réflexive de l'étudiant constitue le socle de ce système pédagogique permettant la construction de son identité professionnelle.

## LE FORMATEUR

C'est un cadre de santé infirmier qui travaille au sein d'une équipe dont il partage les valeurs.

Il s'inscrit dans les missions institutionnelles et professionnelles.

Il accompagne l'étudiant dans la construction de son apprentissage et dans son parcours de formation et dans son processus de professionnalisation.

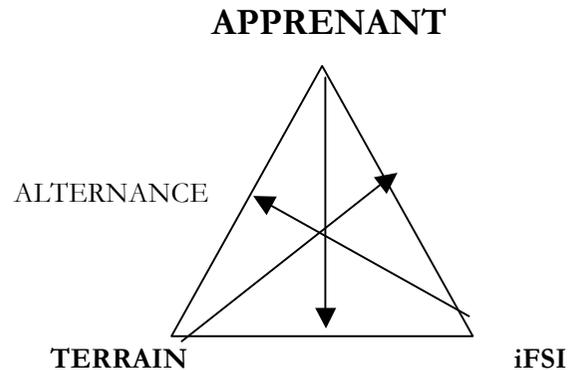
Il conçoit et anime des situations apprenantes favorisant leur transferrabilité par l'étudiant.

Il développe un partenariat avec les professionnels de terrain (maître de stage, tuteur, référent)

Il aide à faire le lien dans l'alternance, centre de gravité de l'approche pédagogique par compétences.

Il suscite l'auto évaluation et l'analyse réflexive.

Il évalue les formés et est garant de la qualité de la formation du futur professionnel.



C'est l'harmonie entre ces trois situations qui nous permet d'élaborer une formation de qualité.

L'accent est mis sur une pédagogie active, fondée tant sur le questionnement que sur le contenu.

Cela exige du formateur :

- une connaissance de lui-même et de sa conception de l'éducation,
- une connaissance de l'apprenant, de ses modes d'apprentissage et de ses capacités à évoluer.

# LA FORMATION

## **FINALITE DE LA FORMATION**

L'infirmier polyvalent formé, doit être capable d'exercer en tenant compte des aspects éthiques de la profession et plus particulièrement des valeurs rattachées à la vie et à la dignité humaine. Il doit aussi, dans le cadre de sa pratique respecter les aspects juridiques conformément à la législation en vigueur.

## **AXES STRATEGIQUES**

**L'accompagnement des étudiants relève d'une stratégie pédagogique qui doit être :**

- \* clairement définie dans le projet pédagogique,
- \* consensuelle pour l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique,
- \* construite en tenant compte des complémentarités de rôles, de compétences et d'expertises des cadres enseignants et soignants et des autres formateurs,
- \* évaluée et réajustée à l'aide d'outils de régulation créés,
- \* communiquée et explicitée aux étudiants et partenaires formateurs,
- \* élaborée en étroite collaboration avec le service infirmier, dans le cadre de la mission de tutorat

## **PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

- \* Développement de la faculté d'adaptation de l'étudiant en adéquation avec la diversité des lieux d'exercice et avec l'évolution des sciences, des techniques et des besoins de santé.
- \* Responsabilisation de l'étudiant pour lui permettre tout au long du cursus d'études, d'élaborer son projet professionnel.
- \* Mise en oeuvre du suivi pédagogique basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant en vue d'une meilleure acquisition des compétences professionnelles requises.

\* Actualisation permanente du projet pédagogique en fonction de l'évolution des sciences et des techniques, de la pédagogie de la pratique professionnelle et de la législation. La dynamique du projet est bien fondée sur la progression et le renforcement des connaissances, régulièrement actualisées.

## **PROFIL INFIRMIER**

Le programme des études d'infirmier a pour finalité de favoriser l'émergence d'un profil infirmier en pertinence avec la Loi du 31 Mai 1978 définissant la profession infirmière.

Le futur professionnel de santé doit en fin de formation avoir requis les capacités nécessaires pour dispenser des soins infirmiers en fonction du rôle propre qui lui est dévolu et sur prescription ou conseil médical. En outre, il doit participer à différentes actions notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé, de formation et d'encadrement.

Ce cadre législatif détermine la fonction infirmière où quatre rôles principaux lui sont attribués : le rôle soignant qui comprend le rôle propre, le rôle prescrit et le rôle d'éducateur de santé, le rôle de formation et d'encadrement.

## **OBJECTIF GLOBAL**

L'étudiant en fin de formation devra mettre en oeuvre et évaluer les actions de soins infirmiers inhérentes à son rôle soignant auprès des personnes et des groupes. Il doit être compétent dans ce rôle soignant et doit être capable de l'exercer en tenant compte des aspects éthiques et juridiques relatifs à son engagement professionnel.

**Quel que soit le secteur d'activité, il doit être en mesure de promouvoir les critères de qualité des soins infirmiers, afin d'assurer une prestation optimale.**

## **CONTRAT D'ENSEIGNEMENT**

**Dans le cadre de leur formation les étudiants infirmiers de l'I.F.S.I. de l'Hôpital Nord doivent s'engager à prendre en charge de manière responsable leur formation.**

Ils devront respecter le règlement intérieur :

- \* obligation d'effectuer les stages, suivant les consignes et les conventions de stages,
  - \* obligation de participer activement aux travaux dirigés et aux activités pédagogiques,
  - \* contrat de présence: obligation d'assister aux enseignements portant sur la personne humaine, les soins infirmiers, les modules optionnels et aux ateliers.
- \* règlement de l'Institut de Formation du Centre Hospitalier Régional de Marseille et des organismes dont dépendent les stages.

**Les étudiants infirmiers ont un statut leur permettant de ne pas assister aux cours non obligatoires mais ils ont le devoir et l'obligation d'acquérir tous les savoirs professionnels concernant les enseignements dispensés. Ils devront fournir un travail personnel régulier qui sera l'enjeu de leur réussite, tant scolaire que professionnelle.**

**La prise en charge de personnes en demande de soins infirmiers ne peut se faire que par des professionnels compétents et en perpétuel devenir.**

## **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES STAGES**

Cette étape d'organisation est un temps fort de la planification du programme, elle donne de la cohérence entre les contenus enseignés, et favorise la progression au niveau de l'intégration des connaissances par l'étudiant.

L'organisation pédagogique présente l'ensemble du processus de formation mis en oeuvre pour permettre aux enseignés d'acquérir les capacités inhérentes au savoir, savoir-faire, savoir être et savoir devenir infirmier, nécessaires à l'exercice professionnel et au savoir-faire dire, relatif au rôle d'encadrement.

Cette organisation par la mise en place des méthodes et des moyens pédagogiques a pour but de servir les objectifs de formation. Les choix pédagogiques doivent permettre l'acquisition d'une compétence clinique infirmière nécessaire pour dispenser un soin de qualité.

Le processus de formation mis en place prend appui principalement sur deux modèles pédagogiques :

La pédagogie par objectifs, l'acquisition des savoirs infirmiers par utilisation des méthodes déductives, inductives et hypothético-déductives.

- modèle centré sur les acquisitions du savoir et du savoir-faire dans lequel la théorie est appliquée à la pratique,
- modèle centré sur la démarche qui développe l'acquisition des capacités dans lequel le savoir et le savoir-faire sont transféré d'une situation à une autre.

La pédagogie différenciée qui consiste à organiser l'enseignement de manière à permettre à l'étudiant d'apprendre dans des conditions qui lui conviennent le mieux. Elle permet aux étudiants d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes.

## **CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION**

La formation est organisée en Unités d'Enseignement obligatoires et optionnelles. Le choix des UE optionnelles apporte aux étudiants un approfondissement de leurs connaissances dans le domaine des soins infirmiers en relation avec leur projet professionnel.

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement selon le principe du "bloc système". Cette alternance intégrative permet un partage de l'ensemble de la formation entre les établissements et l'IFSI

Le choix des stages s'effectue dans le meilleur des cas en rapport avec le contenu de l'enseignement théorique parallèlement suivi.

Ce principe d'organisation doit auprès de l'étudiant :

- favoriser le transfert des acquis théoriques à la pratique,
- faciliter l'acquisition des connaissances privilégiant l'intégration de l'étudiant dans l'équipe de soins,
- permettre une meilleure perception de la personne soignée dans sa globalité, en utilisant le modèle des modes fonctionnels de Marjory GORDON,
- permettre de conceptualiser, mettre en oeuvre et évaluer des projets de soins.

**DUREE DE LA FORMATION : 4200H**

L'enseignement est dispensé sur la base de 35h/semaine

La répartition de la charge de travail en heure :

Semestres	CM	TD	STAGES	TPG/SP	TOTAL
S1	231	234	175	60	700
S2	126	183	350	41	700
S3	118	177	350	55	700
S4	109	187	350	54	700
S5	116	184	350	50	700
S6	50	85	525	40	700
<b>TOTAL</b>	<b>750</b>	<b>1050</b>	<b>2100</b>	<b>300</b>	<b>4200</b>

**ATTRIBUTION DE CREDITS EUROPEENS**

Le référentiel donne lieu à l'attribution de crédits européens conformément au système européen de transferts de crédits (ECTS)

Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de **30 crédits par semestre de formation soit 180 ECTS pour l'ensemble de la formation**

**FORMATION THEORIQUE : 2100 heures. 120 ECTS**

UE dites "CONTRIBUTIVES"	UE dites "CŒUR DE METIER"	UE METHODES DE TRAVAIL
Sciences humaines sociales et droit.  Sciences biologiques et médicales <b>UE 2</b>	Sciences et techniques infirmières: Fondements et méthodes <b>UE 3</b> Sciences et techniques infirmières : interventions <b>UE 4</b> Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière <b>UE 5</b>	Méthodes de travail et T.I.C <i>Technologies de l'information et de la communication</i> <b>Anglais UE 6</b>
<b>Ces 6 UE se déroulent en partie à l'Institut et en partie en Stage</b>		

**LES STAGES : 2100 heures. 60 ECTS****4 types de stage sont prévus**

1. Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés : **M.C.O.**

2. Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie : **PSY**

3. Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins d'entretien en hébergement : **SLD/SSR**

4. Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie ( domicile, travail, école,...) : **LDV**

**PARCOURS ETUDIANT**

	1 <sup>er</sup> Semestre 5 semaines	2 <sup>ème</sup> Semestre 10 semaines		3 <sup>ème</sup> Semestre 10 semaines	4 <sup>ème</sup> Semestre 10 semaines		5 <sup>ème</sup> Semestre 10 semaines	6 <sup>ème</sup> Semestre 5 semaines / 10 semaines	
	1 <sup>ère</sup> année	<b>PSY</b>		<b>M.C.O</b>	2 <sup>ème</sup> année		<b>LDV</b>	<b>SLD/SSR</b>	3 <sup>ème</sup> année
<b>SLD/SSR</b>		<b>LDV</b>	<b>M.C.O.</b>	<b>PSY</b>		<b>SLD/SSR</b>	<b>M.C.O</b>	<b>PSY</b>	
<b>M.C.O.</b>		<b>SLD/SSR</b>	<b>PSY</b>	<b>LDV</b>		<b>M.C.O.</b>	<b>SLD/SSR</b>	<b>M.C.O</b>	
<b>LDV</b>		<b>M.C.O</b>	<b>SLD/SSR</b>	<b>M.C.O</b>		<b>PSY</b>	<b>LDV</b>	<b>SLD/SSR</b>	

**RELATIONS ENTRE UNITES  
D'ENSEIGNEMENT  
ET ACQUISITION DES  
COMPETENCES**

# COMPETENCE N°1

« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

UE 2.3 /S2.  
Santé/Maladie/handicap  
Accident de la vie  
2 ECTS

Unité intégrative UE 5.2 /S2  
Evaluation d'une situation clinique  
2 ECTS

- Personne âgée ayant une fracture du col du fémur avec mise en place d'une Prothèse Totale de Hanche (PTH)
- Prise en charge d'un enfant autiste dans un HDJ

UE 3.1 SI/S2  
Raisonnement et démarche clinique  
2 ECTS S1  
2 ECTS S2

# COMPETENCE N°2

## « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

UE 3.2 / S2

Projet de soins infirmiers  
1 ECTS

Unité intégrative UE 5.3 / S3  
Communication et conduite de  
projets de soins infirmiers  
1.33 ECTS

Elaborer une situation de soins auprès :

- Une personne victime d'un accident vasculaire cérébral hémiparétique
- Une personne présentant une inversion de l'humeur dans le cadre d'un suivi au long cours
- D'un enfant autiste en HDJ

UE 3.2 / S3

Projet de soins  
infirmiers  
1 ECTS

# COMPETENCE N°3

## « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

UE 4.1 /S1  
Soins de confort et  
de bien être  
2 ECTS

Unité intégrative UE 5.1/S1  
Accompagnement dans la réalisation  
des soins quotidiens  
2 ECTS

- Accompagnement d'une personne âgée dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de sa famille
- Accompagnement d'un patient porteur d'un handicap dans ses soins quotidiens

UE 2.10 /S1

Infectiologie,  
Hygiène  
2 ECTS

# COMPETENCE N°4

## « Mettre en œuvre des actions à visée

### diagnostique et thérapeutique

**UE 2.1 /S1**

Biologie fondamentale  
1 ECTS

**UE 4.7 /S5**

Soins palliatifs et fin de vie  
2 ECTS

**UE 2.2 /S1**

Cycles de la vie et  
grandes fonctions  
3 ECTS

**Unité intégrative UE 5.5/S5**  
**Mise en oeuvre des thérapeutiques  
et coordination des soins**  
**2 ECTS**

**UE 4.4 /S2/S4/S5**

Thérapeutiques et contribution  
au diagnostic médical  
2 ECTS S2  
2 ECTS S4  
2 ECTS S5

**UE 2.4 /S1**

Processus  
Traumatique  
2 ECTS

-Patient diabétique insulino-dépendant  
avec insuffisance rénale  
-Patient présentant des troubles de la  
dégustation avec syndrome d'inhalation  
-Prise en charge d'un patient agité en  
psychiatrie

**UE 4.3 /S2/S4**

Soins d'urgences  
1 ECTS S2  
1 ECTS S4

**UE 2.5 /S3**

Processus inflammatoires  
et infectieux  
2 ECTS

**UE 2.6 /S2 /S5**

Processus  
psychopathologiques  
2 ECTS S5

**UE 2.7 /S4**

Défaillances  
organiques  
Processus  
dégénératifs

**UE 2.8 /S3**

Processus  
Obstructif  
2 ECTS

**UE 2.9 /S5**

Processus  
tumoraux  
2 ECTS

**UE 2.11**

/S1/S3/S5  
Pharmacologie et  
thérapeutique  
2 ECTS S1  
1 ECTS S3  
2 ECTS S5

# COMPETENCE N°5

## « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

Unité intégrative UE 5.4/S4  
Soins éducatifs et préventifs et formation  
des professionnels et des stagiaires  
1.33 ECTS

- Education d'un adulte asthmatique
- Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de santé publique auprès d'un groupe d'adolescent à risque
- Education d'une personne atteinte de paraplégie

UE 4.6 /S3 /S4  
Soins éducatifs et  
préventifs  
2 ECTS S3  
2 ECTS S4

UE 1.2 S2/S3  
Santé publique  
Economie de la santé  
2 ECTS S2  
3 ECTS S3

# COMPETENCE N°6

« Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

Unité intégrative UE 5.3 / S 3  
Communication et conduite  
de projet de Soins infirmiers  
1.33 ECTS

- Entrée en résidence d'une personne âgée
- Accueil d'une personne atteinte d'un handicap en unité de soins
- Entretien avec une personne en refus de

UE 1.1 /S1/S2

Psychologie anthropologie,  
sociologie

ECTS S1

ECTS S2

UE 4.2 /S2/S3/S5

Soins relationnels

1ECTS S2

2 ECTS S3

1 ECTS S5

# COMPETENCE N°7

« Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »

UE 4.5 /S2/ S4  
Soins Infirmiers et  
gestion des risques  
1 ECTS S2  
1 ECTS S4

**Analyse de pratique  
A partir de situations cliniques  
rapportées de stage**

UE 4.8 /S6  
Qualités des soins et  
évaluation des  
pratiques  
ECTS 3

UE 1.3 /S1/ S4  
Législation, Ethique, Déontologie  
2 ECTS S1  
3 ECTS S4

# COMPETENCE N°8

« Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques »

Unité intégrative  
Analyse de la qualité et  
traitement de données  
scientifiques et professionnelles  
4 ECTS

- Présentation de la situation d'un patient au cours des transmissions
- Guidance TFE

UE 6.2 de S1 à S6

Anglais

2 ECTS /S1/S2/S3/S5

1 ECTS /S4/S6

UE 3.4 /S4 / S6

Initiation à la  
démarche de  
recherche

2 ECTS S4

2 ECTS S6

UE 6.1 /S1

Méthode de travail et TIC

2 ECTS

# COMPETENCE N°9

« Organiser et coordonner des interventions  
soignants »

Unité intégrative UE 5.5/S5  
Mise en oeuvre des thérapeutiques  
et coordination des soins  
2 ECTS

- Sortie d'un patient en HAD
- Prise en charge à domicile
- Fiche de liaison/ parcours de soins

UE 3.3 /S3/S5

Rôle infirmier, organisation du travail et  
interprofessionnalité

1 ECTS S3

2 ECTS S5

# COMPETENCE N°10

« Former et informer les professionnels et les personnes en formation »

Unité intégrative UE 5.4/S4  
Soins éducatifs et formation et  
information des professionnels  
et des stagiaires  
4 ECTS

UE 3.5 /S4  
Encadrement des  
professionnels du  
soin  
2 ECTS

'Encadrement d'un stagiaire en stage  
'Evaluation d'une pratique de soins :  
toilette réalisée par une AS venant  
d'intégrer le service.

**ENSEIGNEMENT THEORIQUE  
ET CLINIQUE  
2009.2010**

SEMESTRE 1						
7 SEPTEMBRE AU 5 FEVRIER 2010						
UNITE D' ENSEIGNEMENT	ECTS	Heures	C.M.	T.D.	T.P.A	TP
<b>COMPETENCE 1 EVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET ETABLIR UN DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE INFIRMIER</b>						
U.E.3.1.S1 RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE	2	50	15	25	10	
<b>COMPETENCE 3 ACCOMPAGNER UNE PERSONNE DANS LA REALISATION DE SES SOINS QUOTIDIENS</b>						
U.E.2.10.S1 INFECTIOLOGIE ET HYGIENE	2	50	20	20	10	
U.E.4.1.S1 SOINS DE CONFORT ET DE BIEN ETRE	2	50	6	34	10	
<b>UNITE INTEGRATIVE : U.E.5 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LA REALISATION DE LEURS SOINS QUOTIDIENS</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	
<b>COMPETENCE 4 METTRE EN ŒUVRE DES THERAPEUTIQUES ET DES ACTES A VISEE DIAGNOSTIQUE</b>						
U.E.2.1.S1 BIOLOGIE FONDAMENTALE	1	25	20	5	0	
U.E.2.2 .S1 CYCLES DE LA VIE ET GRANDES FONCTIONS	3	75	45	15	15	
U.E.2.4.S1 PROCESSUS TRAUMATIQUES	2	50	30	10	10	
U.E.2.11.S1 PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	2	50	35	10	5	
<b>COMPETENCE 6 COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOIN</b>						
U.E.1.1.S1 PSYCHOLOGIE. SOCIOLOGIE. ANTHROPOLOGIE	3	75	40	15	20	
<b>COMPETENCE 7 ANALYSER LA QUALITE DES SOINS ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE</b>						
U.E.1.3.S1 LEGISLATION. ETHIQUE.DEONTOLOGIE.	2	50	20	20	10	
U.E.6.1.METHODES ET TIC	2	50	0	25	25	
U.E.6.2.ANGLAIS	2	50	0	20	30	
<b>STAGE</b>						
<b>STAGE 1</b>	<b>5</b>	<b>175</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>800</b>	<b>231</b>	<b>234</b>	<b>60/100</b>	

# DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

# COMPETENCE N°1

## « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

### 1 - OBJECTIFS :

- Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique,
- Identifier les signes, symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution,
- Conduire un entretien de recherche de données et repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe,
- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives,
- Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires,
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

### 2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE

UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière

UE 2.3 S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie

UE 3.1 S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière

### 3 UNITE INTEGRATIVE :

U5 2S2

Evaluation d'une situation clinique

# *Semestre 1*

## UE 3.1. Raisonnement et démarche clinique infirmière

Référents : S. Antaramian. K. Galland

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURE S	INTERVENANTS
Explorer les concepts et les modèles d'intervention en soins infirmiers	Les concepts fondateurs de la démarche soignante : Homme, santé, maladie, soin, dépendance, autonomie, humanisme, soins infirmiers L'histoire et l'anthropologie des pratiques soignantes et de la médecine (temps, lieu, culture et soins) Les modèles cliniques, les théories de soins :... Marjory GORDON, Virginia HENDERSON	CM	3H	RDX RD JL LM
		TD	3H	RDX RD JL LM
		CM	3H	VH SC
		CM	4H	RDX NS SA
S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'étude des soins infirmiers Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'intervention en soins	Les méthodes de raisonnement clinique et diagnostique : Modèle hypothético-déductif  Le recueil de données : Utilisation d'outils, examen clinique Le jugement clinique	CM	1H	KG NS SA
		TD	6H	RDX KG NS SA
		CM	2H	RDX NS SA
		TD	2H	RDX KG NS SA
Elaborer une démarche clinique infirmière	La démarche de soins : La démarche clinique infirmière, signes, symptômes, risques, réactions humaines physiques et psychiques, problèmes traités en collaboration, diagnostic infirmier, évaluation... Les diagnostics infirmiers	CM	3H	RDX KG NS SA
		TD	8H	RD VH NS SA
		TD	6H	RDX CC JL LM KG VH

# COMPETENCE N°2

## « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

### 1 - OBJECTIFS :

- Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité
- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations,
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité ( hygiène, asepsie, vigilance) et de la traçabilité,
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et au contexte, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées.
- Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins,
- Identifier les risques liés aux situations de soins, déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles ( transmission : staff...)
- Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants,
- Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires.

### 2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE

UE 3.2 S2 Projet de soins infirmiers

UE 3.2 S3 Projet de soins infirmiers

Pour cette compétence, l'unité d'intégration porte aussi sur la compétence 5

### 3 - UNITE INTEGRATIVE

Communication et conduite de projet de soins infirmiers

## *Semestre 2*

### UE.3.2 Projet de soins infirmiers

Référents : S. Ceccaldi. C. Chappuis

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Elaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluri professionnalité	La structure d'un projet de soins : objectifs de soins centrés sur la personne, plan d'intervention, résultats réajustements.	CM	3H	CC SP
	Harmonisation entre le projet de soins et le projet de vie Le contexte de la pluri professionnalité dans l'élaboration et le suivi du projet de soins pour un patient ou un groupe de patients.	TD	3H	CC SP LS
	Les procédures et les protocoles.	CM	2H	CC RDX NS
	Intervention autonome de l'infirmier dans le projet de soins et le suivi	TD	8H	CC RDX JL LM KG VH
	Les recommandations de bonnes pratiques : guide de soins infirmiers	TD	4H	NS

# COMPETENCE N°3

## « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

### 1 - OBJECTIFS :

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage,
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps,
- Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte d'autonomie et à l'altération de la mobilité,
- Adapter et sécuriser l'environnement de la personne,
- Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique,
- Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

### 2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE

UE 2.10 S1 Infectiologie, Hygiène

UE 4.1 S1 Soins de confort et de bien être

### 3 - UNITÉ INTÉGRATIVE

UE 5.1 S1

Accompagnement dans la réalisation de soins quotidiens

## *Semestre 1*

### UE.2.10 Infectiologie, Hygiène

Référents : J. Lopez K. Galland

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux, l'installation de l'infection et les mécanismes de défenses de l'organisme.	Les agents infectieux Mode de transmission	CM	3H	UNIVERSITAIRE
	Les moyens de défenses de l'organisme : la structure générale du système immunitaire Les rôles des CLIN	CM	2H	UNIVERSITAIRE
Identifier les règles d'hygiène et d'asepsie en situation de soins et en argumenter l'usage	Introduction à l'hygiène hospitalière, agents infectieux, infections afférentes aux soins	CM	2H	UNIVERSITAIRE
	Circuits hospitaliers		1H	UNIVERSITAIRE
	Antisepsie/ désinfection			
	les antiseptiques		2H	UNIVERSITAIRE
	les désinfectants		2H	UNIVERSITAIRE
	Protocole en hygiène : traitement et dispositifs médicaux concernant les déchets.		2H	UNIVERSITAIRE
	La stérilisation	CM	3H	KG LM
Isolement protecteur	TD	2H	KG JL	
Précautions standard AES	CM	3H	KG JL	

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Mettre en œuvre les règles d'hygiène et d'asepsie en situation de soins	Lavage de mains. Le port de gants. Les tenues. Règles générales de soins Atelier : Prévention du risque infectieux : cas concret	TD  TD	8H 1H 10H	KG RD    JL SP RDX      NS SA KG VH    JL SP NS SA

# *Semestre 1*

## UE 4.1 soins de confort et de bien être

Référents : J. Lopez. R. Daures

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Intégrer les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation, des soins de proximité.	Les concepts de bien être selon les contextes et les cultures : - Dignité - Pudeur - intimité	TD	3H	RDX CC SA SP
	Principes de base et valeurs en soins infirmiers	TD	2H	RDX CC SA SP
Identifier le caractère unique de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation des soins de confort et de bien être	Les besoins fondamentaux de la personne	TD	3H	VH KG SA SP
Développer une attention au confort et au bien être pour chaque personne	Hygiène et équilibre alimentaire Prévention des escarres et des attitudes vicieuses	CM	2H	DIETETICIENNE
		CM	4H	KG LM
Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou les personnes et conformes aux bonnes pratiques	Soins quotidiens de confort et bien être : Lits, Toilette, soins de bouche, pédiluve, soins de Sonde urinaire.	TD	16H	EQUIPE PEDAGOGIQUE
	Bonne pratique et sécurité dans les soins : - Ergonomie dans les soins - Lever et aide à la mobilisation.	TD	10H	CC RD EQ PED

## *Semestre 1*

### UE 5.1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
	<b>Analyse de la situation</b>			EQUIPE PEDAGOGIQUE
Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de soins	Accompagnement d'une personne âgée dans la réalisation de ses soins quotidiens	TD	11H	
Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne	Accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de sa famille	TD	12H	
Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	Accompagnement d'un patient porteur d'un handicap dans la réalisation de ses soins quotidiens	TD	12H	

# COMPETENCE N°4

## « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

### 1 - OBJECTIFS :

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Conduire une relation d'aide thérapeutique
- Utiliser dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutiques et psychothérapeutiques
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositif médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la tracabilité sur les différents outils appropriés ( dossier de soins, résumés de soins, compte rendu infirmier, transmissions...)

## **2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE**

UE 2.1 S1 Biologie fondamentale

UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions

UE 2.4 S1 Processus traumatiques

UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques

UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux

UE 2.7 S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs

UE 2.6 S5 Processus psychopathologiques

UE 2.8 S3 Processus obstructifs

UE 2.9 S5 Processus tumoraux

UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques

UE 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutiques

UE 2.11 S5 Pharmacologie et thérapeutiques

UE 4.3 S2 Soins d'urgence

UE 4.3 S4 Soins d'urgence

UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

UE 4.4 S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

UE 4.4 S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

UE 4.7 S5 Soins palliatifs et de fin de vie

L'unité d'intégration associée à cette compétence porte également sur la compétence de coordination des soins

## **UNITE INTEGRATIVE**

Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins.

UE 5 S5

## *Semestre 1*

### UE. 2.1 Biologie fondamentale

Référents : V. Huertas. L Seillon

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Identifier le vivant et ses caractéristiques	Bases fondamentales de biologie cellulaire Cellule et la vie cellulaire, fonctionnement des cellules excitables, action du neurone et transmission	CM	4H	UNIVERSITAIRE
Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme	Le milieu intérieur Equilibre et déséquilibre biologique : les molécules constitutives du vivant et leurs fonctions		3H 4H	UNIVERSITAIRE UNIVERSITAIRE
S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire	Les oligo-éléments, les enzymes Les nutriments : glucides, protides, protéines, lipides  Activité du système immunitaire et déficit		2H 2H  2H	UNIVERSITAIRE UNIVERSITAIRE  UNIVERSITAIRE
Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, la maladie ou de thérapeutique	Examens de laboratoire  Cas clinique :déshydratation d'une personne âgée	CM TD  TD	3H 2H  3H	UNIVERSITAIRE CC KG LM JL  KG VH JL LM

# *Semestre 1*

## UE 2.2 Cycles de vie et grandes fonctions

Référents : N. Salmon. V. Huertas

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Décrire le développement de l'organisme humain, en déduire les effets de certaine perturbation sur l'équilibre interne en utilisant un vocabulaire professionnel	Les concepts :	CM	4H	UNIVERSITAIRE
	Métabolisme, croissance , nutriments ...			
	Les niveaux d'organisation du corps humain	CM	3H	UNIVERSITAIRE
	L'Homéostasie : PH/ Température-glycémie- Equilibre acide-base...			
Décrire la santé à travers les cycles de la vie	Surveillance clinique et para clinique des paramètre vitaux : Pouls TA HGT T° (Pratiques)	TD	4H	VH CC SP LM
	Etapes de la vie : De la naissance à la mort	TD	2H	UNIVERSITAIRE
	Vocabulaire médical	TD	6H	RD VH SP NS
	Les bases moléculaires de l'organisation du génome humain	CM	6H	UNIVERSITAIRE
Situer les différents organes et leurs rapports et expliquer leur rôle et leur fonctionnement	Les bases essentielles de la notion d'hérédité			
	l'information génétique et sa conservation			
	Anatomie/ physiologie appareil cardio-vasculaire	CM	4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie appareil respiratoire		4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie appareil digestif		4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie des organes des sens		4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie appareil urinaire/rénal		4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie appareil reproducteur		4H	UNIVERSITAIRE
	Anatomie/ physiologie du système nerveux		4H	UNIVERSITAIRE
	Physiologie de la douleur	TD	3H	UNIVERSITAIRE
Système endocrinien		4H	UNIVERSITAIRE	

# *Semestre 1*

## UE.2.4 Processus traumatiques

Référents : S. Antaramian. C. Chappuis

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Explorer la notion de processus traumatique	Anatomie physiologie : les mécanismes du traumatisme	CM	4H	UNIVERSITAIRE
	Les différents types de traumatismes en fonction des organes	CM	3H	UNIVERSITAIRE
Identifier les signes, les complications, les réponses, les traitements des traumatismes étudiés Intégrer des liens entre les pathologies et la prise en charge infirmière.	Fractures : Mécanismes, sémiologie, traitements, complications	CM	4H	UNIVERSITAIRE
	Fracture de la tête fémorale et fracture des membres : Mécanisme ,sémiologie ,traitement, complications	CM	3H	UNIVERSITAIRE
	Les moyens de contention : Plâtres et attelles	CM	2H	CC SA
	Traumatisme crânien	CM	2H	UNIVERSITAIRE
	Amputation	CM	2H	UNIVERSITAIRE
	Polytraumatisé	CM	3H	UNIVERSITAIRE
	Traumatismes psychiques	CM	3H	UNIVERSITAIRE
	Soins infirmiers pré, per et post opératoire	CM	2H	CC SA
	Plaies de l'abdomen	CM	2H	VH NS
	Les bandages	TD	4H	VH CC EQUIPE
	Les drainages	TD	2H	CC SA
Cas clinique: prise en charge d'un traumatisme en urgence	TD	4H	VH CC JL	

## *Semestre 1*

### UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques

Référents : N.Salmon V.Huertas

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Citer les mécanismes d'action, absorption, de distribution et d'élimination des médicaments	Les formes galéniques et voies d'administration	CM	3H	ME QUARANTA
	Réglementation pharmaceutique		2H	ME QUARANTA
	Pharmacocinétique et pharmacodynamique		3H	ME QUARANTA
	Liste des substances vénéneuses mise sur le marché		4H	ME QUARANTA
	Ordonnances et médicaments		2H	ME QUARANTA
	Les différentes classes thérapeutiques		5H	ME QUARANTA
	Gestion du médicament et de l'armoire à pharmacie		3H	ME QUARANTA
Maîtriser les calculs de dose simples	Raisonnement mathématique : calcul de dose théorie	TD	9H	RDX SP NS
	Evaluation et prise en charge de la douleur		4h	CC SA
	Calculs de dose Atelier dosage, préparation, dilution, solvants solutés.		10H	RDX CC SP NS

# COMPETENCE N°6

## « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

### **1 - OBJECTIFS :**

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propice à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne.
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte
- Instaurer et maintenir une communication verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication
- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement
- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité.
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations.

### **2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE**

UE 1.1 S1 psychologie, sociologie, anthropologie

UE 1.1 S2 psychologie, sociologie, anthropologie

UE 4.2 S2 Soins relationnels

UE 4.2 S3 Soins relationnels

UE 4.2 S5 Soins relationnels

L'unité d'intégration est commune avec la compétence 2

### **3 - UNITE INTEGRATIVE**

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins infirmiers

## *Semestre 1*

### UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie

Référents : S. Ceccaldi. R. Descloux

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Définir les concepts principaux en psychologie et psychologie sociale	Introduction et histoire de la psychologie Les grands domaines d'investigation de la psychologie Psychologie cognitive Psychologie analytique Les concepts en psychologie sociale	CM	2H 2H 6H 6H 6H	M CERMOLACCE Pr NAUDIN Dr BESNIER Pr POINSO M JAFFRE
Identifier étapes du développement psycho cognitif, psychomoteur de l'homme	Le développement psychomoteur Le développement de la personne et de la personnalité Le normal/ le pathologique L'inné l'acquis  Travail sur des articles ( revue sciences humaines) + fiche de lecture	CM  TD	6H 6H 8H 7H	M DAFONSECA Mme POZZO DI BORGIO  UNIVERSITAIRE RDX RD SC LS
Identifier les caractéristiques psychologique pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins	Psychologie de la santé : Psychosomatique, schéma et image corporelle	CM	6H	Pr NAUDIN

# COMPETENCE N°7

## « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »

### **1 - OBJECTIFS :**

Acquérir une méthode d'analyse, des risques liés aux pratiques professionnelles

Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle

Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée.

Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux

Apprécier la fonctionnalité des matériels nécessaires aux soins et à l'urgence.

### **2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE**

UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques

UE 4.6. S4 Soins infirmiers et gestion des risques

UE 1.3 S1 Législation, éthique, déontologie

UE 1.3 S4 Législation, éthique, déontologie

UE 4.8 S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques

## *Semestre 1*

### UE 1.3 Législation Ethique Déontologie

Référents : J. Lopez. V. Huertas

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Caractériser et comparer les conceptions philosophiques de l'être humain, les courants de pensée correspondant et distinguer les notions de droit, morale, éthique et les attributs de ces concepts	Les concepts en philosophie et éthique L'Homme, liberté, humanité, altérité, dignité, vulnérabilité	CM	10H	UNIVERSITAIRE
Identifier les valeurs de la profession IDE, intégrer les éléments des règles professionnelles, expliciter lien avec la pratique + expliciter la notion de responsabilité professionnelle	Définition IDE	CM	1H	VH JL
	Textes professionnels, code de la santé publique	TD	6H	VH KG JL LM
	Décret relatif aux règles professionnelles	TD	7H	VH KG JL LM
	Confidentialité et secret professionnel	CM	2H	VH JL
Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ses droits dans la pratique professionnelle	Droits de Homme	CM	2H	VH LM
	Droits des enfants		2H	VH LM
	Droits des personnes âgées		2H	VH LM
	Droits des patients	TD	5H	VH LM JL
	Droits des handicapés	CM	2H	UNIVERSITAIRE
	Droits des patients en psychiatrie + santé mentale	TD	3H	RDX SP

# COMPETENCE N°8

## « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques »

### 1 - OBJECTIFS :

- Etre capable de confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Etre capable d'analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie et de l'éthique
- Etre capable d'identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Utiliser des données scientifiques et/ou professionnelles

### 2 – UNITES D'ENSEIGNEMENT EN RELATION AVEC LA COMPETENCE

UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche

UE 3.4 S6 Initiation à la démarche de recherche

Les deux unités transversales contribuent également à l'acquisition de cette compétence :

UE 6.1 Méthodes de travail et TIC

UE 6.2 Anglais

### 3 - UNITE INTEGRATIVE

Analyse de la qualité de traitement de données scientifiques et professionnelles

## *Semestre 1*

### UE 6.1 Méthodes de travail

Référents : I. Seillon R. Daures

OBJECTIF	CONTENU	MOYENS	HEURES	INTERVENANTS
Créer des outils de travail efficaces	Réalisation de fiches de synthèse cours/ fiche de lecture/Prise de notes	TD	5H	RD VH LM SP
	Notions de travail de groupe	TD	2H	JL LM
	Rédaction article professionnel	TD	5H	RD RDX
Aller chercher des informations	Méthodes de recherche documentaire	TD	1H	BIBLIOTHECAIRE
	Approche de l'outil informatique (logiciel de base)	TD	3H	UNIVERSITAIRE
	Recherche internet	TD	3H	
	Prés : ressources ( CODES, GEDOC, ORS, Association,...)	TD	2H	
Outils et moyens de communication et de créativité	TD	4H		

24/08/09

# UE 6.2 Anglais :60 h Temps Universitaire

SEMESTRE 20 H  
SEMESTRE 10 H  
PROF D'ANGLAIS